

Prague, Joyau de la Bohème



Du 25 au 28 Septembre 2010

Votre programme :

BRUXELLES – PRAGUE

SAMEDI 25 SEPTEMBRE 2010

Le matin, rendez-vous à l'aéroport de Bruxelles National (Zaventem) pour les formalités d'enregistrement à bord du vol direct de Brussels Airlines à destination de Prague.

Accueil à l'aéroport et transfert en autocar vers le centre ville.

Visite exclusive des intérieurs de la Maison Municipale réputée pour sa fameuse Salle Smetana où chaque année se tient le Festival de la musique classique "Printemps de Prague".

Déjeuner en ville.

Installation à l'hôtel PARIS 5*, hôtel de charme de style Art Nouveau très bien situé dans le centre historique de la Vieille Ville. Couronné d'une flèche ouvragée, cet hôtel de 86 chambres datant de 1904 se trouve à une rue de la Tour Poudrière et possède un extérieur néogothique et des éléments de décoration Art nouveau et Art déco.

Promenade guidée dans la Vieille Ville jusqu'à la Place de la République où se dressent la Maison Municipale et la Tour Poudrière qui marquent l'entrée du centre historique appelé Stare Mesto.

Continuation jusqu'à l'Hôtel de Ville et son Horloge astronomique datant du 15^{ème} siècle et l'Eglise Notre Dame de Tyn.

Retour à pied à l'hôtel. Dîner à l'hôtel.

EN OPTION : Soirée spectacle dans la très belle salle de l'opéra d'Etat de Prague.

Programmation et prix : à confirmer ultérieurement.

Après le petit déjeuner à l'hôtel, départ pour la visite exclusive des intérieurs du Grand Théâtre des Etats – Théâtre de Mozart pour lequel il a composé l'opéra Don Giovanni – visite guidée et évocations musicales.

Ensuite, promenade dans la Nouvelle Ville sur le thème "Art Nouveau" avec la Place Wenceslas et ses superbes façades, la Rue piétonne et ses Palais.

Déjeuner dans une brasserie typique.

Après-midi promenade dans le quartier et sur le Pont Charles, orné des 30 statues en pierre jusqu'au quartier baroque de Mala Strana. Arrêt sur la presque île de Kampa aux nombreux coins romantiques.

Ensuite, départ en autocar pour un petit village en dehors de la ville pour une soirée Koliba : dîner typique avec animation folklorique dans une ancienne grange aménagée en maison traditionnelle tchèque en bois. Les danseurs présentent les danses des différentes régions de la Bohême et le dîner est composé de mets typiques.

Retour à votre hôtel Paris 5* et logement.

LE QUARTIER HISTORIQUE DU CHATEAU DE PRAGUE**LUNDI 27 SEPTEMBRE 2010**

Après le petit-déjeuner, départ en tramway historique à travers les plus beaux quartiers de Prague jusqu'au Château : promenade dans le quartier de Hradcany incluant la fameuse bibliothèque de Strahov et la visite des magnifiques salles Philosophique et Théologique. A midi, vous assisterez à la relève de la garde.

Déjeuner dans une taverne typique du château.

Après-midi, continuation de la visite avec : la Cathédrale St Guy, le Palais Royal et la fameuse Ruelle d'Or avec sa petite maison de Kafka.

Ensuite, petite promenade en bateau sur la Vltava.

Dîner d'adieu au restaurant panoramique Nabozizek, situé sur la colline de Pétrin et qui offre un très joli cadre avec des vues imprenables sur la capitale.

Retour et nuit à l'hôtel Paris 5*.

Après le petit déjeuner, visite de l'ancien quartier juif et entrée au Vieux cimetière juif abritant les 12.000 pierres tombales et visite des principales synagogues.

Déjeuner dans une taverne typique de la Vieille Ville.

Début d'après-midi libre pour flâner, faire un peu de shopping ou faire une visite complémentaire libre comme par exemple le Musée Mucha ; le Musée du Pont Charles ; la Galerie de Jan Saudek - le plus grand photographe tchèque ; Le Clementinum avec la Chapelle des Glaces et sa Tour astronomique, la tour d'horloge de la Vieille Ville...

En fin d'après-midi, arrêt à la terrasse du Pavillon Hanavsky, bijoux de l'Art Déco à Prague, offrant un magnifique panorama sur la ville et sa rivière Vltava (Moldau) avec tous ses ponts.

Transfert à l'aéroport pour les formalités d'enregistrement à bord du vol direct de Brussels Airlines à destination de Bruxelles.

Dans la soirée, arrivée à l'aéroport de Bruxelles National et fin de votre séjour.

REMARQUES IMPORTANTES :

ATTENTION : POUR PROFITER AU MAXIMUM DE CETTE TRES BELLE VILLE, VEUILLEZ NOTER QUE BEAUCOUP DE VISITES SE FONT **A PIED** AU DEPART DE L'HOTEL QUI EST TRES BIEN SITUE.

POUR PARTICIPER A CE VOYAGE, LES CITOYENS BELGES DOIVENT ETRE EN POSSESSION D'UNE CARTE D'IDENTITE EN COURS DE VALIDITE.

Le prix

SUR BASE DE MINIMUM 20 PARTICIPANTS.

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **1.250,00 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **350,00 €**

CE PRIX COMPREND :

- Les vols directs Bruxelles-Prague à bord de la compagnie nationale Brussels Airlines
- Les transferts et les transports en autocar climatisé.
- Le logement et petits déjeuners à l'hôtel Paris 5*
- Les repas de midi et du soir
- Les visites et excursions prévues au programme
- L'accompagnement d'un guide local parlant français pendant tout le circuit
- L'accompagnement de Preference Travel Team
- La TVA.

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- Les taxes d'aéroport (sous toute réserve de modification, à ce jour +/- 98 euros).
- Les boissons, les différents pourboires et les dépenses personnelles.
- Les droits de photos et de vidéo sur les sites
- L'assurance voyage auprès de la «Compagnie Européenne d'Assurance»
(annulation 100%/ bagages / assistance) – prime de 5 % sur la somme totale du voyage.

LES PRIX SONT CALCULES DE BONNE FOI SUR BASE DES COURS DE CHANGE ET TVA EN DATE DU 04/03/10.

Formulaire d'inscription

Voyage à PRAGUE du 25 au 28 septembre 2010

A RENVoyer CHEZ : **PREFERENCE - TRAVEL TEAM** Lic. A 1652

RUE DE L'ABBAYE, 77 - 1050 BRUXELLES | TEL : 02/647 30 00 - FAX : 02/647 37 22 | INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

JE, SOUSSIGNE,

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

N° POSTAL : LOCALITE :

TELEPHONE : GSM : FAX :

ADRESSE E-MAIL :

RESERVE PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN REFERENCE.

DONNEES PASSAGER N° 1 (telles que MENTIONNEES SUR LA CARTE D'IDENTITE)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE CARTE D'IDENTITE : DATE D'EXPIRATION :

DONNEES PASSAGER N° 2 (telles que MENTIONNEES SUR LA CARTE D'IDENTITE)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE CARTE D'IDENTITE : DATE D'EXPIRATION :

TYPE DE CHAMBRE : DOUBLE A 1 LIT DOUBLE A 2 LITS DOUBLE A PARTAGER SINGLE

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **1.250 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **350 €**

TAXES D'AEROPORT PAR PERSONNE (SOUS RESERVE DE MODIFICATION) : +/- **98 €**

ASSURANCE COMBINEE ASSISTANCE / BAGAGES / ANNULATION (100%) AUPRES DE LA « COMPAGNIE EUROPEENNE D'ASSURANCE ».

JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE : LE MONTANT A REGLER ETANT DE 5 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

UN ACOMPTE DE 30% EST PAYABLE A LA RESERVATION, LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR LE 25 AOUT 2010.

COMPTE BANCAIRE A LA CBC : TRAVEL TEAM S.A. N° 191-1594809-95

REFERENCE : PRAGUE SEPTEMBRE D. 2322.

PAR LA PRESENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT SELON LES CONDITIONS GENERALES DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A.

(VOIR VERSO) ET EN CAS DE SOUSCRIPTION A L'ASSURANCE EUROPEENNE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DU CONTRAT.

FAIT A , LE **SIGNATURE :**

CONDITIONS GENERALES DE VENTES - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A.

La loi du 16 février 1994 régissant le Contrat d'Organisation et d'Intermédiaires de voyages est d'application pour les présentes conditions générales. Selon la nature de la prestation demandée par le voyageur, Travel Team Consult & Representative S.A (nommée ci-après Travel Team en abrégé) agira en tant qu' Organisateur de voyages ou en tant qu'Intermédiaire de voyages.

1. FORMATION DU CONTRAT

Lors de la réservation d'une prestation de voyage ou de séjour, Travel Team est tenue de délivrer au voyageur un bon de commande, conformément à la loi, sauf si la prestation porte uniquement sur des titres de transport de voyages.

Au verso du bon de commande établi par Travel Team lors de la réservation figureront les présentes conditions générales de ventes.

Le bon de commande signé par le voyageur fera preuve de l'acceptation des présentes conditions générales par le voyageur.

Le contrat d'organisation de voyages prend cours au moment où le voyageur reçoit la confirmation écrite de la réservation délivrée par l'organisateur.

En vue de la réservation, le voyageur est tenu de fournir toutes les informations utiles demandées par Travel Team. Si des frais supplémentaires pour cause d'informations erronées fournies par le voyageur ou pour cause de manque d'informations à fournir par le voyageur, sont engagés, Travel Team pourra augmenter le prix convenu du montant de ces frais.

2. PAIEMENT

A la commande, un acompte de minimum 30 % du prix du voyage sera payé par voyageur. Le solde sera réglé un mois au plus tard avant le début du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix.

3. PRIX

Le prix du voyage comprend exclusivement les prestations énumérées sur le bon de commande; ce prix est fixe, toutes taxes comprises, sous réserve des dispositions suivantes. Les taxes d'aéroport de certains pays situés hors d'Europe ne sont pas comprises et sont perçues par les autorités locales auprès des passagers avant le départ. Les dépenses personnelles, pourboires, boissons, etc... ne sont jamais incluses dans le prix du voyage, sauf stipulations contrares expresses.

Travel Team se réserve le droit d'adapter ses prix en cas de hausse du cours de change des monnaies ayant servi au calcul du prix du voyage ainsi qu'en cas de hausse des prix de transport, des redevances et taxes, et ce, au plus tard 21 jours civils avant le départ.

Si la majoration excède 10 % du prix global, le voyageur pourra résilier le contrat sans indemnité. La révision du prix sera appliquée proportionnellement à la partie des prestations soumises à cette révision.

4. DOCUMENTS DE VOYAGE

Les documents de voyage seront remis au voyageur après règlement du solde. Le voyageur doit, le jour du départ, être en possession des documents de voyage nécessaires, tels que passeports, visa, billet de transport, carnet de vaccination, sans que cette liste soit limitative.

Si, à la suite du manque de l'un de ces documents par sa faute, le voyageur ne peut accomplir le voyage en tout ou en partie, toutes les conséquences en sont à sa charge et en aucune manière, Travel Team ne pourra en être tenue pour responsable.

La durée du voyage est indiquée en jours entiers, les jours de départ et jour de retour étant pris en considération. Les tarifs publiés s'entendent par personne, sauf stipulations contrares.

5. ASSURANCES

Il est vivement conseillé de contracter des assurances "voyage", "frais d'annulation", "rapatriement" et "vol et/ou perte de bagages".

Ces assurances peuvent être souscrites via Travel Team. En aucun cas, Travel Team ne pourra être responsable en cas d'avarie, de vols d'objets de valeur tels que caméras, appareils photos, bijoux, etc... ou de perte d'effets ou de bagages appartenant au voyageur.

Travel Team n'accepte aucune responsabilité du chef de refus d'intervention des compagnies d'assurances auprès desquelles le voyageur a contracté une police.

6. RESPONSABILITE DE TRAVEL TEAM EN TANT QU'ORGANISATEUR DE VOYAGES

L'organisateur de voyages est responsable des actes et négligences de ses préposés et représentants, agissant dans l'exercice de leurs fonctions, autant que de ses propres actes et négligences.

Sa responsabilité peut être limitée ou exclue dans le cas où une prestation faisant l'objet du contrat est soumise à l'application d'une convention internationale régissant ces prestations.

Travel Team décline toute responsabilité en cas d'accidents imprévus qui pourraient survenir pendant le voyage, tels que accidents, pannes, interruptions du trafic, grèves, émeutes, inondations, décisions des autorités, etc... cette liste n'étant pas limitative. Les dépenses de séjour et de transport qui pourraient résulter de ces incidents sont à charge du voyageur.

7. RESPONSABILITE DU VOYAGEUR

Le voyageur qui empêche le bon déroulement d'un voyage de groupe organisé par Travel Team peut en être exclu. Le voyageur répond du préjudice causé par sa faute aux autres voyageurs, à l'organisateur ou à ses représentants. La faute est appréciée eu égard à la conduite normale d'un voyageur.

8. ANNULATION PAR L'ORGANISATEUR DE VOYAGES

Si le voyage ne peut avoir lieu en raison du trop petit nombre de participants, ou de toutes autres circonstances à caractère exceptionnel, toutes les sommes déjà payées par le voyageur seront remboursées, sans autre dédommagement, de quelque forme que ce soit.

9. ANNULATION DE LA RESERVATION PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut se désister à tout moment, totalement ou partiellement, sous réserve de dédommager l'intermédiaire et/ou l'organisateur de voyages. Toute annulation de réservation doit être faite par lettre recommandée ou contre accusé de réception.

Le dédommagement dû est fixé forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 6 semaines avant le départ :	20 % du prix total du voyage.
De 6 à 4 semaines avant le départ :	30 % du prix total du voyage.
De 4 à 2 semaines avant le départ :	50 % du prix total du voyage.
De 2 à 1 semaine avant le départ :	75 % du prix total du voyage.
Moins d'une semaine avant le départ :	le prix total du voyage.

Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible et la prime d'assurance-annulation reste toujours due en cas d'annulation.

10. MODIFICATIONS PAR LE FAIT DU VOYAGEUR

Travel Team mettra tout en oeuvre pour procéder à des modifications demandées par le voyageur par rapport à sa commande initiale. Certaines de celles-ci (modifications de nom du voyageur, de la destination, d'hôtels, de la date de départ ou de retour, de langue des documents etc..) peuvent donner lieu à des frais de modification qui seront, dès lors, portés en compte au voyageur.

Tout voyage interrompu ou abrégé ou toute prestation terrestre non consommée du fait du voyageur pour quelque cause que ce soit ne donne lieu à aucun remboursement. Si un voyageur participant à un voyage organisé de groupe désire changer son vol de retour, il perd le bénéfice du billet de retour au tarif groupe, qui n'est, en aucun cas, remboursé.

11. CONSCIENCE DES RISQUES

Le participant à un voyage de groupe doit être conscient qu'un circuit comporte certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé, à l'altitude ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc...

12. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige ne pouvant être tranché à l'amiable entre les parties sera soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles.

Lic. Cat. A 1652

1/1/2003



Assuré contre l'insolvabilité financière

par le Fonds de Garantie Voyages®, Av. de la Métrologie, 8
B1130 Bruxelles - tél.+32-(0)2/240.68.00 Fax +32-(0)2/240.68.08